



COMITE DE DIRECTION

Réunion du 05 novembre 2020

Présents : AMIEL Lionel - AUGÉ Patrick – BAILLET Philippe - BALESTRACCI Victor - BARROS Thierry - CALMETTES Hubert - CANNONE Marie-Laure - DESSENS Maurice - FIGAROL Éric - GIUSEPPIN Richard - MANAS Manuel - MARTIN Robert - MAURY Béatrice - MAURY Philippe - MONTARIOL Gérard - NARDARI Yves - NAYLIES André - PARGIOLA Jean-Claude - POUTEAU Alain - RAMPON Bernard - REAVAILLE Geneviève - SPICA Jean-François.- VETTOREL Gervais - VILLENEUVE Jacques ;

Invités : CALINSKI Gilles - DESPEYROUX Pascal - FEVRE Loïc - GALEY Mathieu - LEDOUX Olivier ;

Absents excusés : BOULET Yves - DUMAZEAU Sylvie - MEVEL Guillaume - ROYO René - SANSUS Isabelle - SEVALLE Yvon.

En cette nouvelle période de confinement décidée par le chef de l'état afin de réduire la propagation de la COVID 19, le Comité de Direction est tenu en Visio Conférence.

Ce Comité de Direction est présidé par Maurice DESSENS qui accueille, pour la dernière fois de son mandat, les membres élus et les invités.

Il remercie chaleureusement ces derniers pour leur engagement et leur contribution apportée au fonctionnement du football départemental au cours d'une mandature qui aura été marquée par divers événements exceptionnels (fusion des districts du Comminges et du Midi Toulousain - Changement de présidence -Projet avorté d'un nouveau siège - Pandémie entraînant en 2020 des arrêts inédits de pratique et de compétitions).

Avant de passer à l'ordre du jour, il confie avoir eu plaisir à travailler avec chacun dans le seul souci de l'intérêt général des clubs de la Ht-Garonne, puis souhaite à toutes et tous de garder une excellente santé sans oublier de formuler des vœux de réussite à celles et ceux qui conduiront le district dans les prochaines années.

Ordre du Jour :

1 - Approbation des PV du CD du 27 août et 28 septembre 2020

2 - Communication des courriers reçus et informations diverses

- 2.1. Courriers reçus ;
- 2.2. Informations sur Conseil de Ligue du 26-09-2020 ;
- 2.3. Informations sur Conseil de Ligue du 31-10-2020 ;
- 2.4. Point sur les nouvelles restrictions de la COVID 19.

3 – Domaine Sportif

- 3.1. Nouvelle organisation sportive résultant des restrictions de la COVID 19 :
 - 3.1.1. Sort des championnats Séniors – Jeunes (si maintien horaires ?) et du football animation ;
 - 3.1.2. Sort des Coupes Départementales 2020-2021 ;
- 3.2. Validation des Ententes (annexe 1)

4 – Domaine Financier :

- 4.1. Présentation du Bilan 2019-2020 et approbation des comptes clos au 30 juin 2020 ;
- 4.2. Affectation des résultats

5 – Domaine Administratif et juridique :

- 5.1. Organisation de l'Assemblée Générale électorale d'hiver en application des restrictions de la COVID 19 :
 - 5.1.1. Tenue de l'AG : Nouvelle date proposée 28 novembre 10h / Forme présentielle ou à distance ?
 - 5.1.2. Validation de l'ordre du jour (réduit) de l'Assemblée Générale ;
 - 5.1.3. Informations sur les candidatures ;
 - 5.1.3. Déroulement des votes ;
 - 5.1.3.. Report des récompenses du District ;

6 - Questions diverses :

- 6.1. Validation des labels (annexe 2)
- 6.2. Réflexion sur les niveaux des championnats Séniors.

1. Approbation des PV des CD des 27 août et 28 septembre 2020 :

- 1.1. Madame MAURY demande à ce que la position du Comité Directeur au regard des bons de formation soit indiquée sur les PV. Après vérification, le Président rappelle que ceci a été fait sur les PV des 25 juin (art. 6.4) et du 27 août 2020 (art.5.2 et 5.3).
- 1.2. Validation des membres de commissions : M. MASALA Salvator n'est pas membre de la Commission de Discipline Séniors

Aucune autre observation n'étant formulée, les PV des CD des 27 août et 28 septembre 2020 sont adoptés à la majorité.

2. Communication des courriers reçus et informations diverses :

2.1. Courriers reçus :

Une liste des courriers reçus est remise pour information aux membres du Comité de Direction. Elle ne suscite pas de commentaires.

2.2. Informations sur le Conseil de Ligue Occitanie du 26 septembre 2020 :

Du Conseil de Ligue tenu le 26-09-2020 il convient de retenir au principal les décisions suivantes :

2.2.1 : ANS : Les dossiers de 124 clubs d'Occitanie ont été retenus pour une enveloppe globale de 203 500€.

2.2.2 : Modification de l'art 36 des Règlements des Championnats de la LFO : Les forfaits de rencontres liées au COVID risquent de se multiplier cette saison ; or, l'article 36 du règlement « Dispositions communes des championnats » précise qu'au-delà de 2 forfaits, l'équipe est mise hors compétition. Pour corriger cette situation exceptionnelle il est décidé d'ajouter un article 36.2 stipulant que les matchs seront réputés à reporter si les clubs justifient dans les trois jours comptés depuis la date de la rencontre d'une attestation de l'ARS ou d'un médecin prouvant leur incapacité à jouer en raison du Covid 19.

2.2.3 : Pôle Espoir Féminin : Gaëlle DUMAS est promue responsable du pôle espoir féminin de Blagnac. Un appel à candidature sera prochainement ouvert pour la remplacer dans la fonction de CTR en charge du PPF qu'elle occupait jusqu'à ce jour.

2.3. Informations sur le Conseil de Ligue Occitanie du 31-10-2020 :

Du Conseil de Ligue tenu le 31-10-2020 il convient de retenir au principal les décisions suivantes :

2.3.1 : Affectation de la subvention CRF : Sur proposition du Président, cette subvention de 50 K€ accordée à la LFO par la FFF est affectée au compte du CRT.

2.3.2 : Bilan et compte de résultat au 30-06-2020 : Le bilan présenté par le cabinet Acteva laisse apparaître au 30-06-2020 un résultat net de l'exercice 2019-2020 +10 247.78€, soit 7 553€ de mieux que l'exercice précédent. Les ressources comme les charges sont globalement en baisse sur tous les postes en raison de l'interruption d'activité due à la Covid 19 à l'exception des charges liées aux impôts-taxes et du personnel (+6.3%). Au 30-06-2020, la trésorerie s'élève à 2,45M€. Après explications et débat le bilan et le compte de résultat ont été approuvés à l'unanimité par les membres du conseil de Ligue.

2.3.3 : Participation financière de la LFO pour la compétition U18F : Une enveloppe de 12K€ à prendre sur les CO de la LFO est dégagée au bénéfice des 12 clubs participant à la compétition U18F R1 de manière à soulager leurs frais de déplacements (répartition au prorata des distances parcourues par chacun sous condition de terminer la saison).

2.3.4 : Restrictions Covid 19 : Le Président rappelle les textes actuels dont l'obligation de limiter au maximum les déplacements et l'interdiction d'accueillir les enfants dans les clubs en période de confinement. Une interdiction de nos techniciens et éducateurs en milieu scolaire et périscolaire est toutefois actuellement à l'étude. Il rappelle également que les locaux de la LFO sont fermés jusqu'à nouvel ordre, que les formations sont suspendues sauf pour les BMF, BEF, CFF et modules qui pourront se dérouler à distance (la phase

terrain est reportée à l'issue du confinement), que la tenue des Assemblées Générales devraient être précisées par la FFF dans les prochains jours en raison de lectures différentes des textes sur le sujet, qu'une enquête sera adressée aux Districts pour mesurer l'impact de la crise sanitaire sur notre fonctionnement, et enfin, qu'il a adressé à la FFF diverses propositions quant à la reprise des compétitions (reprise au plus tôt le 12-13 décembre – pas de changement du calendrier initial, les matchs reportés étant insérés dans les journées libres – repousser la fin de saison au 15-07-2021).

2.3.5. FAFA : L'enveloppe « équipement – transport » attribuée à la LFO s'élève à 316K€. Après répartition selon les pourcentages retenus (part fixe 40% + part licences 30% + part clubs 30%) la somme allouée à notre District s'élèvera à 54 917,47€.

2.4. Le point du District sur les nouvelles restrictions de la COVID 19 :

Conformément aux mesures de confinement annoncées le 29 octobre par le Président de la République, il est rappelé que notre District (siège et antenne) a été fermé au public et aux bénévoles jusqu'à nouvel ordre, et ce, à compter du 02 novembre 2020.

En conséquence, la correspondance téléphonique ne sera pas assurée au cours de cette période de fermeture. En revanche, tous nos services et élus resteront accessibles via leurs adresses email au cours de cette même période.

A cet effet, à la suite d'une réunion tenue en visioconférence ce 03 octobre avec le personnel salarié et le CSE, une organisation de travail a été mise en place : alternance de télétravail (à défaut, et seulement si nécessaire, de présentiel) et de chômage partiel de manière à répondre aux impératifs d'accompagnement des clubs et de fonctionnement tant administratif que technique et financier.

3. Domaine Sportif :

3.1. Nouvelle organisation sportive résultant des restrictions de la Covid 19 :

3.1.1. Sort des championnats Séniors, Jeunes et Football d'animation :

Sur proposition du Président, le Comité de Direction exprime unanimement son souhait de mener à leur terme les championnats Séniors et Jeunes et de privilégier l'activité du football d'animation.

Toutefois, l'inquiétante progression des contaminations au Covid 19 laisse planer beaucoup de doutes quant à la réussite de ce vœu. A cet égard, les membres du Comité de Direction s'accordent à dire que l'issue des compétitions ne peut avoir de sens qu'à la condition d'avoir été disputées dans une fourchette de 50% à 70%, des rencontres prévues.

Attendu que l'actualité sanitaire ne permet pas d'avoir une vision propice à décider du sort de nos championnats et plateaux,

[A l'unanimité des membres du Comité de Direction l'examen de ce sujet est reporté à une date ultérieure.](#)

3.1.2. Sort des Coupes Départementales :

L'évolution défavorable de la situation sanitaire conjuguée aux contraintes de calendrier liées à l'existence de pousées à 14 comme à l'approche de conditions hivernales, conduisent la Commission OCCC à proposer l'annulation des coupes départementales 2020-2021, et ceci, afin de libérer un maximum de dates pour mener à leur terme les différents championnats.

[Après discussion, le comité de Direction prend acte de cette proposition qu'il approuve à l'unanimité.](#)

3.2. Validation des Ententes (cf. annexe 1) :

[La liste des ententes jointe en annexe est validée à l'unanimité.](#)

4. Domaine Financier :

4.1. Présentation du Bilan 2019-2020 et approbation des comptes clos au 30 juin 2020 :

Mme REAVAILLE, Trésorière Générale présente le Bilan et le compte de résultat 2019-2020.

Cet exercice a été largement impacté par la situation sanitaire liée à la COVID-19 et à l'arrêt de l'activité dès le mois de mars 2020 qui rend le comparatif avec les exercices antérieurs compliqué. Après étude de la pyramide des âges du personnel du District, il est apparu important de modifier la règle comptable en provisionnant des indemnités de départ à la retraite. Cette provision impacte légèrement le compte de résultat de cet exercice mais modifie plus significativement les fonds propres du bilan puisque qu'une réserve de 58 129 € est constituée à partir de nos réserves antérieures auxquels s'ajoutent 5 919 € de dotation pour l'exercice.

Le bilan représente la situation patrimoniale du District Haute Garonne, il s'élève à **992 279 €**

Les charges s'élèvent à 939 465 €

Sur cet exercice, le District a rétrocédé un certain nombre de sommes directement aux clubs pour une valeur de **90 325 €** :

- 13 312 € en bons de formations éducateur et arbitre
- 39 264 € en aide au fonctionnement des clubs
- 37 749 € de participation au fonds national de solidarité

Les charges de personnel sont en nette diminution puisque directement impactées par les mesures de chômage partiel et ce malgré la décision de maintenir le niveau de rémunération des salariés. La différence réside dans l'allègement des cotisations sociales.

L'arrêt prématuré de la saison impacte très largement bon nombre de postes de charge puisqu'un grand nombre de manifestation n'ont pas pu se dérouler (Planète Foot, journée des finales, AG, rassemblement féminin, ...)

Nette diminution du poste formation liée au transfert de l'organisation des stages à la Ligue Occitanie.

Les produits s'élèvent à 1 018 373 €

On constate une légère baisse des rétrocessions des licences de 16 842 €

La baisse du poste « Engagement » traduit plusieurs décisions :

- 50 % de réduction des engagements Foot animation et Féminin pour une diminution d'environ 28 000 € (décision prise par l'AG financière du 27 novembre 2019)
- Remboursement des engagements Coupes Féminines, Jeunes et Futsal suite à l'arrêt prématuré des compétitions pour 3 750 €

Augmentation du poste « Mise à disposition du personnel » : mise en place de conventions régissant l'activité de l'équipe technique départementale pour le compte de la Ligue Occitanie.

Les parts des subventions de fonctionnement et des subventions liées à l'emploi restent stables grâce au soutien des instances du Football et des collectivités locales malgré la crise sanitaire.

De façon exceptionnelle sur cet exercice la District enregistre une aide de 55 000 € de chômage partiel.

Résultat de l'exercice + 78 908 €

L'exercice 2019/2020 reste excédentaire grâce au soutien sans faille de l'Etat (indemnités de chômage partiel et diminution des cotisations sociales), du Conseil Départemental et de nos partenaires majeurs.

Mais le District doit rester prudent car si la crise liée à la COVID19 a été bien amortie sur l'exercice 2019/2020, elle risque de produire ses effets sur la saison 2020/2021.

[Le comité de Direction prend acte de ces présentations et après discussion, approuve à l'unanimité les comptes clos au 30 juin 2020.](#)

4.2. Affectation des résultats :

Le Comité de Direction valide, à l'unanimité, la proposition du Président d'affecter le solde constaté au report à nouveau du fonds associatif.

5. **Domaine Administratif et Juridique :**

5.1. Organisation de l'Assemblée Générale électorale d'hiver du 27 novembre 2020 en application des restrictions de la Covid 19 :

5.1.1. Tenue de l'Assemblée Générale :

La date de l'Assemblée Générale (27 novembre 2020) coïncide avec la période de confinement (30 octobre au 1^{er} décembre minimum) décidée par le 28 octobre 2020 par le Chef de l'Etat afin de réduire la propagation de la pandémie de COVID 19.

En conséquence, et comme confirmé par la FFF et la LFA le 02 novembre dernier, **cette Assemblée se déroulera de manière dématérialisée avec vote à Distance.**

Afin de sécuriser ce processus, il a été fait appel à quatre prestataires de service agréés (Lumi NC ; Néovote ; Gédivote et ALTERN' ACTIVE Systems).

A l'issue des explications fournies par le Directeur administratif quant aux caractéristiques techniques et financières proposées par chacun de ces prestataires,

Le Comité de Direction décide à l'unanimité de donner la préférence au mieux disant, laissant le soin au Président et à la Commission de surveillance des opérations électorales de statuer à cet égard tout en respectant une enveloppe financière maximale de 4K€.

5.1.2. Validation de l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale du 27 novembre 2020 :

L'Assemblée Générale Elective du 27 novembre doit être réduite aux seules obligations légales afin de satisfaire aux recommandations fédérales liées à la situation sanitaire.

En conséquence il est proposé l'ordre du jour suivant :

Assemblée Générale Elective :

- Accueil des participants et procédure électronique d'émargement,
- Ouverture de l'Assemblée par Maurice DESSENS, Président du District,
- Vote pour approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 22-11-2019,
- Présentation des Comptes annuels au 30 juin 2020 par Mme REAVAILLE G.,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Discussion et vote sur le rapport financier,
- Vote pour affectation du résultat,
- Présentation de la liste candidate au Comité de Direction – M. SENTEIN Jean Marc,
- Vote relatif à l'élection du Comité de Direction,
- Présentation des candidats à la délégation du District pour l'AG de la LFO,
- Vote relatif à l'élection des membres de la délégation,
- Clôture de l'Assemblée Générale.

Après discussion, le Comité de Direction approuve à l'unanimité cette proposition d'ordre du jour pour l'Assemblée Générale du 27 novembre 2020.

5.1.2. Informations sur les candidatures :

Suite à leur validation par la Commission de surveillance des opérations électorales en sa séance du 02 novembre dernier, le Directeur administratif présente pour information aux membres du Comité de Direction

- L'unique liste des candidats à l'élection du Comité de Direction 2020-2024, dénommée liste « Au service et au soutien de tous les clubs » conduite par M. Jean Marc SENTEIN ;
- La liste des 31 candidats à l'élection de la délégation de District pour les Assemblées Générales de la Ligue.

Nota : M. Gervais VETTOREL fait remarquer que certaines candidatures à l'élection de la délégation de District ne sont pas recevables du fait qu'elles sont portées par des candidats ne représentant pas un club de District. Dont acte.

5.1.4. Déroulement des votes :

Le processus des votes à distance est expliqué par le Directeur Administratif, sachant qu'un essai et/ou une notice explicative sera proposé à tous les votants préalablement à l'Assemblée Générale du 27 novembre.

5.1.5. Report des récompenses du District :

En raison des recommandations fédérales tenant à limiter la durée de l'Assemblée générale d'hiver, les remises de récompenses du District sont reportées à l'Assemblée générale d'été.

6. Questions Diverses :

6.1. Validation des labels :

L'équipe technique départementale propose au Comité de Direction une liste des clubs à labelliser (Annexe 2).

Après explications et discussions, le Comité de Direction approuve à l'unanimité cette dernière.

6.2. Réflexion sur les niveaux des championnats Séniors :

Constatant la diminution constante des clubs ruraux du Sud du département, M. Eric FIGAROL demande à ce qu'une réflexion soit engagée pour réduire les niveaux de championnats départementaux masculins à 4 divisions, ce qui permettrait un remaniement de la pyramide compétitive favorable à une meilleure organisation géographique porteuse de plus d'homogénéité sportive et d'une diminution des déplacements.

Considérant la proximité de la fin du mandat, il est estimé que cette réflexion doit être soumise au Comité de Direction qui sera prochainement élu et/ou à la prochaine AG d'été.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour,

Le Président remercie l'ensemble des participants et clôture le Comité de Direction à 21H.

Le Secrétaire Général
Jean-Claude PARGIOLA

Le Président
Maurice DESSENS



LABEL CLUB DE JEUNE - LIGUE D'OCCITANIE - COMMISSION REGIONALE NOVEMBRE 2020

DISTRICTS	N° AFFILIATION	NOM DU CLUB	NIVEAU AUTODIAGNOSTIC PORTAIL BLEU	DATE DE L'EVALUATION	NIVEAU OBTENU	DECISION CDL
HAUTE GARONNE	517284	JS CINTEGABELLE	ESPOIR	14-oct-20	ESPOIR	
HAUTE GARONNE	548369	US SALIES MANE ST MART	ESPOIR	11-sept-20	ESPOIR	
HAUTE GARONNE	545872	EF SAVE GESSE	ESPOIR	16-oct-20	ESPOIR	
HAUTE GARONNE	535409	FC FONTENILLES	EXCELLENCE	29-oct-20	EXCELLENCE	
HAUTE GARONNE	537942	AS HERSOISE	ESPOIR	déc-19	ESPOIR	
HAUTE GARONNE	581831	ENT. FOOT. CASTELMAUROU	ESPOIR	nov-19	ESPOIR	
HAUTE GARONNE	550350	FC ESCALQUENS	ESPOIR	janv-20	ESPOIR	
HAUTE GARONNE	524101	SAINT ORENS FOOTBALL CLUB	EXCELLENCE	déc-19	EXCELLENCE	